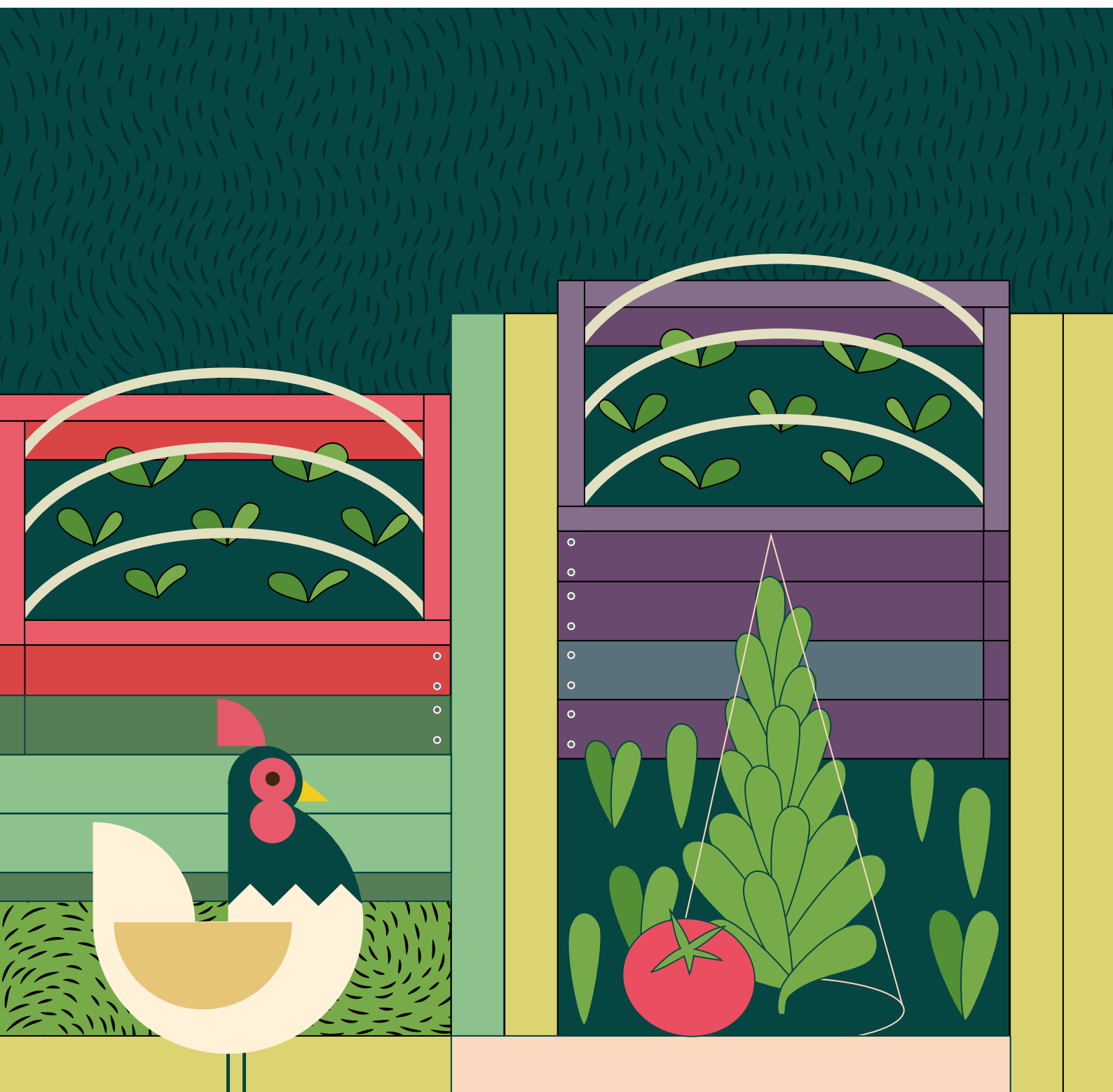


Terres en villes
Le réseau français des acteurs des politiques
agricoles & alimentaires d'agglomérations



Bilan d'activité 2023/24



edito

2024 n'aura pas été le meilleur cru pour la mise à l'agenda des politiques agricoles et alimentaires. La crise agricole n'a pas suscité de soutien supplémentaire aux politiques alimentaires, voyant même leurs financements baisser après le plan de relance. L'instabilité gouvernementale a suspendu les nombreuses perspectives d'avenir que Terres en villes avait contribué à écrire : Stratégie nationale pour l'alimentation, la nutrition et la santé (SNANC), gouvernance ouverte et dynamique du réseau national des PAT.

Réseau expérimenté avec ses 24 ans au compteur, Terres en villes a su tirer parti autrement de cette année.

En interne. Le réseau des acteurs des politiques agricoles et alimentaires locales a joué à plein son rôle d'animateur, avec cinq réunions régionales du réseau, permettant à 200 élues et élus, techniciennes et techniciens, souvent accaparés par leurs propres actions, d'apprendre entre pairs. Le focus de 2024 ? Le développement économique. Loin des clichés sur la « réunionite » des PAT, ce tour de France montre des actions qui offrent un revenu aux agricultrices et agriculteurs. Légumeries, laiteries, conserveries : les fiches de capitalisation écrites à l'issue de toutes ces rencontres donnent la recette pour gagner du temps dans la conduite des projets.

En externe. Alors que la crise agricole a réveillé des antagonismes dans la société, Terres en villes, association pragmatique, s'est attachée à faire savoir ce qui peut nous rassembler, au premier chef au sein des « binômes ». Au salon de l'Agriculture, au Salon des maires, c'est un visage uni de l'association que Ministres, associations d'élus, ONVAR, ont pu observer. Sur le revenu des agriculteurs, sur le lien entre climat et politique agricole, nos élues et élus convergent pour travailler.

Le regard se tourne vers 2025 et 2026, où successivement les exécutifs de nos adhérents seront renouvelés. Un passage de témoin est à réaliser pour continuer d'avancer ensemble !

Laurent Duval,
Vice-Président de
Lorient Agglomération,
Maire de Languidic

François Beaupère,
Président de la Chambre
régionale d'agriculture
des Pays de la Loire

Le réseau Terres en villes

Créé en 2000, Terres en villes est le réseau de référence des politiques agricoles et alimentaires locales.

Unique en son genre, le réseau compte à parité des chambres d'agriculture et des intercommunalités urbaines, chacun de ces binômes représentant un territoire. Ce sont aujourd'hui vingt-cinq territoires qui constituent le réseau.

En s'appuyant sur l'intelligence collective, le réseau accompagne ses membres pour faire face aux défis de la transition agricole et alimentaire.

Les nombreuses rencontres organisées entre les membres permettent un échange d'expériences et de pratiques et un apprentissage mutuel, tandis que les projets et recherches-actions dans lesquels est impliqué le réseau permettent d'expérimenter dans les territoires et d'explorer de nouveaux domaines d'action.

En s'appuyant sur ses acquis, Terres en villes contribue au débat national et international sur la ville, son agriculture et son alimentation.

La Charte de Terres en villes prône une approche globale des systèmes agricoles et alimentaires territoriaux. Cette dynamique s'appuie sur les valeurs du développement durable, de la co-construction entre acteurs et de l'hybridation entre action et observation, en mariant urbanisme, aménagement du territoire et économie.

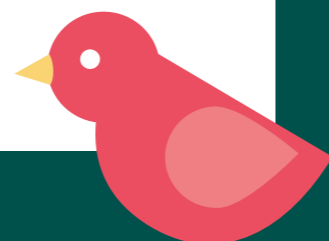
Terres en villes est depuis 2015 le chef de file du Réseau national des PAT (RnPAT), en copilotage avec le Chambres d'agriculture France. Le réseau national des projets alimentaires territoriaux s'est institutionnalisé en 2023 devenant France PAT avec un mandat direct du Ministère de l'agriculture de la souveraineté alimentaire et de la forêt et de l'ADEME.

Fonctionnement & administration

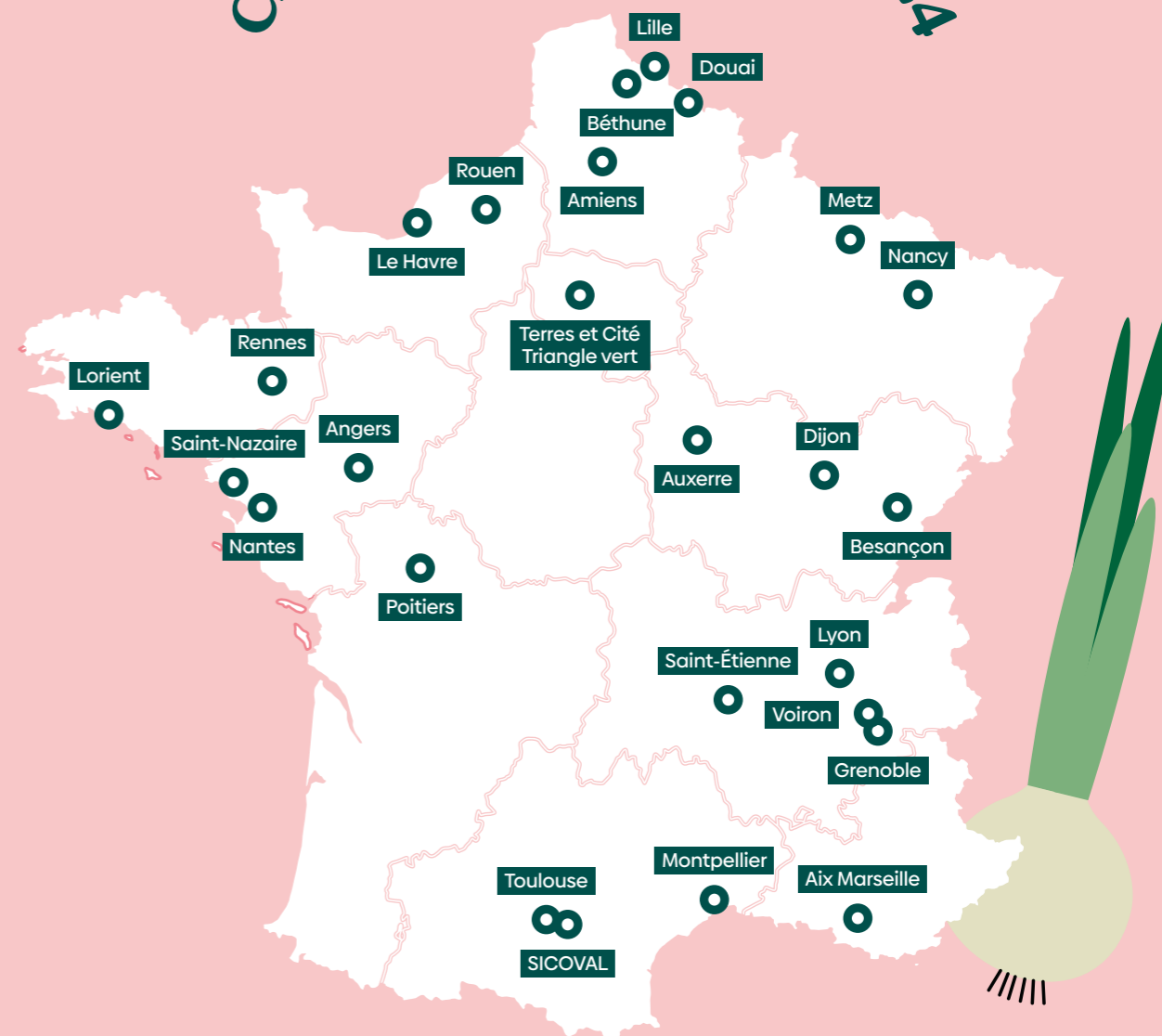
- **Deux co-présidents** : un représentant des intercommunalités et un représentant des chambres d'agriculture.
- **Un conseil d'administration composé de deux collèges** : intercommunalités, chambres d'agriculture. Il s'est réuni trois fois sur la période concernée.
- **Un bureau** qui prépare les sujets à débattre en conseil d'administration.

- **Des rencontres annuelles** composées d'une assemblée générale et un séminaire sur un sujet d'actualité.
- **25 agglomérations membres** soit 13 métropoles, 4 communautés urbaines, 7 communautés d'agglomération, et 14 chambres d'agriculture, et une association.

- **Une équipe**, basée à Paris et en télétravail, composée de cinq personnes (4,5 ETP).
- **Près d'une centaine d'agents et d'élus** d'intercommunalités et de chambres d'agriculture qui alimentent les travaux, participent aux activités du réseau, en lien avec l'équipe technique.



CARTE DES MEMBRES 2024



- 25 territoires adhérents
- 5 rencontres régionales
- 15 projets



Février 2024**Audition parlementaire**

pour la proposition de loi Garot
« Territoires zéro faim »

Salon international de l'agriculture**Rencontres élus du réseau****Présentation du portail**

France PAT en présence de la Ministre

Avril 2024**Cycle de webinaire**

Terres en villes
(fin mars début avril)

**Juin 2024****AESOP4FOOD**

Séminaire européen à Bruxelles

Séminaire de clôture

du réseau TETRAA

Rencontres régionales

Hauts-de-France Normandie
à Le Havre Seine Métropole
(6 territoires membres)

Novembre 2024**Rencontres annuelle**

à Lille métropole et Douaisis
Agglo « Politiques alimentaires
et développement
économique »

Rencontres régionales

Sud à Métropole
Aix-Marseille Provence
(4 territoires membres)

Mars 2024**Rencontres régionales**

Grand Est à Dijon,
en Bourgogne Franche-Comté
(5 territoires membres)

Mai 2024**Rencontres régionales**

Ouest à Lorient Agglo
(6 territoires membres)

**Octobre 2024****RMT Agricultures urbaines**

Réseau Mixte Technologique (RMT)

Rencontres régionales

Auvergne-Rhône-Alpes
à Métropole de Lyon
(4 territoires membres)

Webinaires Carrefour des PAT**Décembre 2024****Assises territoriales**

de la transition agroécologique
et de l'alimentation durable
à Montpellier

Quelques dates**Dans les grandes lignes****Mobiliser le réseau en "binôme"**

Demande forte du Conseil d'administration au sortir du Covid, ce que l'on nomme à Terres en villes **le binôme « Chambre – intercommunalité »** est à valoriser dans le travail du réseau. Cela prend des formes extrêmement diverses selon les territoires : développement d'outils de transformation à Lorient ou Metz, travail sur les friches agricoles à Aix-Marseille Provence, soutien et développement des légumineuses en Bretagne.

Sans relations humaines, pas de réseau !

Les rencontres régionales sont faites pour nouer les liens. Savoir sur qui on peut compter et de qui s'inspirer. Élués et élus, techniciennes et techniciens se retrouvent afin de travailler collectivement sur des problématiques locales et pour partager tant les stratégies que les réponses concrètes entre membres. En 2024, cinq rencontres régionales ont émaillé l'année : Bourgogne-Franche-Comté – Grand Est en mars (Dijon), Grand Ouest (Lorient) en mai, toutes deux sur le développement économiques (filières, transformation). Normandie-Hauts-de-France (le Havre) en juin, sur le thème de la relation Climat, environnement et politiques alimentaires. En Auvergne-Rhône-Alpes (Lyon) en octobre sur la protection du foncier agricole, en novembre pour la région Sud (Marseille) sur les MIN.

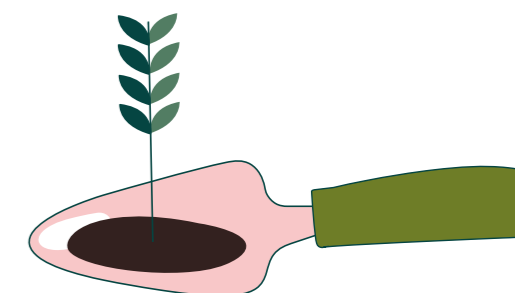
“Grâce à l'adhésion de ma collectivité, j'ai trouvé à Terres en Villes un espace d'informations et d'échanges”.

Véronique Esterni, cheffe de service Agriculture durable, Métropole d'Aix Marseille Provence

S'impliquer dans les débats nationaux

L'année écoulée a permis au réseau Terres en villes de contribuer aux grandes réflexions nationales à plusieurs niveaux.

Les financements attribués aux porteurs de PAT n'ont été reconduits en 2024 qu'à hauteur de 20 millions, malgré notre courrier de rappel des engagements du ministre et nos interpellations. Aussi, l'équipe a entrepris de diversifier les sources de financement en obtenant un contrat de détection auprès de la Banque des territoires. Chaque membre du réseau a été sollicité pour recenser les besoins de financements de projets de l'économie agricole et alimentaire, au second semestre 2024.





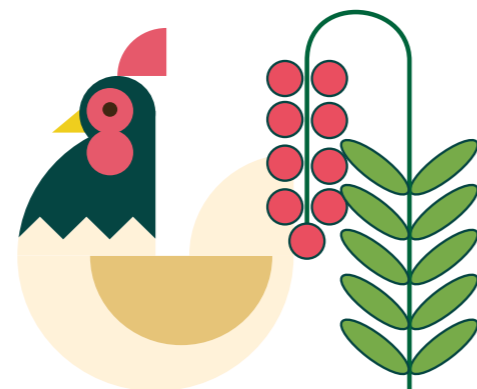
L'avènement de « France PAT » est concrétisé. Chef de file du réseau national des PAT, en co-pilotage avec Chambres d'agriculture France, Terres en villes a transformé le réseau national des PAT (RnPAT) en réseau France PAT. Une plateforme de services complète est en ligne depuis mars 2024 : cartographie et fiche d'identité des 440 PAT, banque de ressources (ex. guide de la gouvernance) et banque des financements semi-interactif, 11 jeux de fichiers en open data pour se situer : la plateforme est le « hub des PAT ».



Initié par Terres en villes, le réseau France PAT, est une plateforme de services complète en ligne depuis mars 2024.

Ce sont également une quinzaine de webinaires qui se sont tenus, faute de Carrefour des PAT, annulé par l'État en juillet dernier. Dans la lignée de l'Observatoire national des PAT et de ses PATnoramas, les publications ont également fait peau neuve avec les Focus, études de 8 pages (« PAT et bio »), la grande enquête (Planification écologique), à venir entre novembre et décembre.

Engagée par les outils et publications, la transformation du réseau doit encore être complétée par une gouvernance renouvelée. Associant largement les acteurs des PAT, de la recherche à l'économie, dotée d'un organe stratégique et reposant sur une structure *ad hoc*, les traits de ce futur réseau doivent en 2025 voir le jour. Terres en villes a présenté à l'État des orientations dès juin 2023.



La dynamique des politiques alimentaires s'illustre par des initiatives voisines auxquelles Terres en villes participe.

Au niveau national, Terres en villes a promu les PAT comme leviers de la transition sur la **Stratégie nationale alimentation, nutrition, climat (SNANC)** courant 2024. Pourquoi concentrer nos efforts de plaidoyer sur cette stratégie ? Parce qu'elle est la déclinaison thématique de la planification écologique, à qui les territoires doivent désormais leurs financements. L'association a également répondu présent pour diverses consultations ou auditions (ex. député de la Mayenne Guillaume Garot).

Pionnière il y a 20 ans des dispositifs de protection des zones agricoles (PEAN), Terres en villes s'est attachée cette année à consulter les membres et dialoguer avec quelques parlementaires sur ce que pourrait être, demain, une compétence « politique alimentaire », accordée aux collectivités. Pour cela, le réseau s'est appuyé sur les travaux des chercheurs d'ATLASS 2.

Au niveau européen, Terres en villes soutient le plaidoyer de France urbaine, l'association des métropoles et grandes villes, en faveur d'une **exception alimentaire locale dans l'Union européenne**. La demande reflète le souhait de nombreux de nos adhérents : 50 % des achats annuels de denrées doivent être exonérés de procédures formalisées sous réserve de motifs d'intérêt général.

Consolider notre mission principale : catalyser les politiques agricoles et alimentaires de nos membres

Entre mars et avril 2024, l'équipe technique a organisé 4 webinaires thématiques réservés aux membres pour 3 d'entre eux. Avec une moyenne de près de 70 participants ils ont été des moments d'échanges importants sur des sujets stratégiques pour tous. Les enregistrements des webinaires sont accessibles comme ressource.

Les webinaires sur les thématiques suivantes :

- Vers une Compétence alimentaire des collectivités (54 participants)
- Politique foncière et installation-transmission des exploitations agricoles (46 participants)
- La place des Marchés de gros dans la structuration des filières agricoles et alimentaires (40 participants)
- Démocratie alimentaire et participation citoyenne dans les PAT (62 participants)

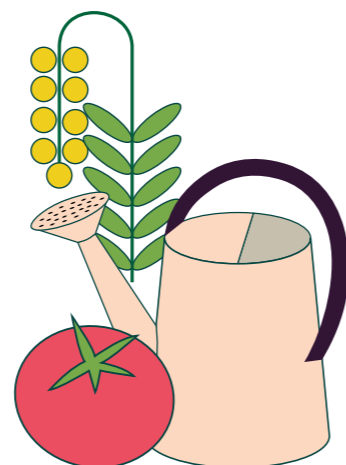
Chambres d'agriculture France, partenaire constant de Terres en villes, a invité Laurent Duval, co-président représentant le collège des intercommunalités, à présenter le réseau lors d'une session des présidentes et présidents de chambres d'agriculture le 21 mars 2024. En pleine crise agricole, une rencontre inspirante pour plusieurs élus présents.

TETRAA est un projet, financé par la Fondation Daniel et Nina Carrasso qui, avec AgroParisTech, accompagne neuf territoires pilotes en France, ruraux et urbains, dont un adhérent : Douaisis Agglomération. Terres en villes a collaboré à plusieurs temps forts du programme, qui visait à faire des neuf territoires des démonstrateurs d'une transition vers des systèmes agricoles et alimentaires plus écologiques, solidaires et démocratiques. Les freins et leviers ont été identifiés et correspondent à ce qui est travaillé à Terres en villes : fédérer pour engager une transition consentie par les habitants et les opérateurs économiques. Les travaux de ce programme en lien avec le développement économique seront mis en valeur lors du séminaire annuel de Terres en villes le 8 novembre à Douai, Douaisis Agglo étant le territoire TETRAA membre de Terres en villes.

En prévision des **Assises territoriales de la transition agroécologique et de l'alimentation durable**, les 2 et 3 décembre 2024 au Corum de Montpellier, territoire adhérent, Terres en villes participe au plaidoyer, à la sélection des contributions et l'animation de plusieurs sessions.



Les Assises sont coorganisées par Montpellier Méditerranée Métropole, Nantes Métropole, Terres en villes, la Chaire UNESCO Alimentations du monde, l'ADEME, le CNFPT, la DRAAF Occitanie et Agropolis.



l'activité des grands chantiers



Les quatre chantiers
de Terres en villes



Chantier 1
Co-construction des politiques agricoles et alimentaires (péri)urbaines



Chantier 2
Protection et gestion des espaces agricoles, naturels et forestiers



Chantier 3
Économie agricole et gouvernance alimentaire des agglomérations



Chantier 4
Europe et coopération internationale

Chantier 1
Co-construction des politiques agricoles et alimentaires (péri)urbaines



Terres en villes, partie prenante du Réseau Mixte technologique (RMT) "Agricultures urbaines"

Qu'est-ce que le RMT Agricultures Urbaines ? Il s'agit d'un réseau de professionnels de la recherche, du développement et de la formation, porté par la Chambre d'agriculture de l'Ain. Il vise à fédérer des partenaires pour mener des recherches théoriques et de terrain, dans l'objectif de mieux connaître les agricultures urbaines et d'anticiper les besoins d'accompagnement territorial, technique, économique, réglementaire et de formation. Terres en villes copilote la première finalité, relative à l'insertion des agricultures urbaines dans leur contexte territorial.

Co-construire au-delà du « binôme »

Terres en villes répond à diverses sollicitations des réseaux publics et privés qui souhaitent participer à la dynamique des politiques alimentaires. La formation des étudiants est un premier maillon. Les étudiants ingénieurs agronomes (master Nutrition et conception et développement de produits AgroParisTech) ont bénéficié d'une intervention sur le module "Comprendre le droit". Les agronomes de l'Association Française d'agronomie ont écouté une communication sur les nouveaux systèmes alimentaires territoriaux : Quels impacts sur l'Agronomie et pour les Agronomes ?

Dans l'esprit des priorités stratégiques du réseau, Terres en villes répond aux acteurs privés qui souhaitent participer plus activement à la transition alimentaire. C'est le cas du réseau Vivalya, une coopérative de 20 grossistes alimentaires de proximité qui souhaitent mieux comprendre les politiques alimentaires locales. Inversement, Terres en villes est allé capter les tendances de l'économie alimentaire en participant aux Lauriers de la transition alimentaire, auxquels 117 projets ont candidaté (logistique, consommation hors domicile, solutions technologiques, etc).

En septembre 2024, un séminaire de travail à Saint-Étienne (membre) sur la « Gouvernance et partenariats territoriaux : comment réussir ses projets d'agriculture urbaine ? ». Les 13 et 14 octobre, le séminaire annuel du RMT à Nantes (adhérente), implique deux adhérents (Rennes métropole et Grand Poitiers) sur « Comment s'impliquer en tant que collectivité territoriale dans le développement de l'agriculture urbaine sur son territoire ? ». Ce RMT est animé par la Chambre d'agriculture de l'Ain.

Finalités du RMT "Agricultures urbaines"

- Contribuer à l'intégration de l'agriculture urbaine dans son contexte territorial
- Promouvoir & développer les fonctions productives de l'agriculture urbaine
- Favoriser les trajectoires entrepreneuriales en agriculture urbaine dans leurs cadres économique et juridique
- Proposer des modules et des programmes de formations initiales et continues pour les parties prenantes

Chantier 2

Protection et gestion des espaces agricoles, naturels et forestiers



Friches et planification

Partenaire de la Fédération nationale des agences d'urbanisme, Terres en villes a contribué en 2024 à leur publication Traits d'agences (supplément de Traits urbains). Deux territoires adhérents, Aix-Marseille et Lille, sont mis à l'honneur dans l'article « La remobilisation des friches agricoles à l'heure du ZAN : diversité des projets et des acteurs ».

En 2024-2025, les adhérents pourront s'appuyer sur un travail conduit par la FNAU et Terres en villes sur les enjeux de renaturation et de transition socio-écologique des espaces périurbains, qui seront pilotés par l'agence d'urbanisme d'Avignon.

En 2024, c'est l'étude États des lieux des PAEN et ZAP que la FNSAFER en partenariat avec Terres en villes avait mené en 2022 que le réseau a souhaité mettre à jour. Le lancement de ce travail s'est fait à l'occasion de la rencontre régionale AURA à Lyon le 3 octobre.



En mars 2024, ce sont les rencontres régionales à Dijon métropole, à Lorient agglomération en mai, qui ont servi d'accélérateur à la capitalisation. Sept fiches de capitalisation seront disponibles pour les membres du réseau et les autres.

ONVAR : 2024 sous le signe du développement économique

Terres en villes est labellisé Organisme national à vocation agricole et rurale (ONVAR) depuis 2015, ce qui lui permet d'accéder à un financement dédié (CAS-DAR). Dans le cadre de sa programmation pluriannuelle 2023 - 2026 le réseau a pour ambition d'élargir les compétences des agents de développement agricole aux enjeux identifiés par les PAT, dans leur conseil en matière d'accompagnement de projets multi-partenariaux.

Trois projets ont été présentés en séminaire à Dijon : la légumerie de Dijon, Profilaît et la conserverie de l'Eurométropole de Metz. D'autres projets en phase d'émergence ont également été étudiés : la mise en place de filières légumineuse sur le Grand Besançon et la mise en place d'un Marché d'Intérêt Local par le Grand Nancy.

Trois projets ont également été présentés à Lorient : Breizh'Positive, la marque des producteurs du Pays de Lorient, LEGGO, légumineuses à graines du Grand Ouest et la filière chanvre en Vienne.

Inter-ONVAR : engager la transition agricole, à partir du terrain

Restructuration des grandes fermes

Restructurer pour favoriser la Transmissibilité des exploitations agricoles et la Résilience des Territoires, telle est l'ambition de ce projet porté par Terre de liens. Le projet s'intéresse à la restructuration des fermes non transmissibles à l'identique, comme levier pour le renouvellement des générations et la résilience des unités de production. « La reprise de la ferme nécessite l'achat des terres », « Mon père ne veut pas louer à personne d'autre mais je veux travailler en collectif » : ces questions seront traitées et documentées au travers des cas d'étude.

IMPACT

Le projet IMPACT vise à mesurer de façon objective et qualitative les retombées des activités des Circuits Courts de Proximité sur les territoires afin d'outiller les agriculteurs et les acteurs territoriaux dans la relocalisation de l'agriculture et de l'alimentation et d'en faciliter son déploiement. Coordonné par TRAME, le projet choisit en 2024 ses terrains d'étude et identifie les indicateurs à recherche, tels que la part de valeur ajoutée dans le chiffre d'affaires.

PLAACE

L'ambition du projet PLAACE est d'améliorer les dispositifs d'accompagnement des agriculteurs concernant la lutte contre le changement climatique, pour qu'ils débouchent sur l'action. Les parties prenantes du projet ne comptent pas réécrire les outils de sensibilisation, de diagnostic mais s'appuyer sur l'existant (type Résil Game). Ils cherchent à documenter le chemin des changements de pratique observés sur les testeurs. La Coopération agricole pilote le projet. Comment les territoires abordent-ils l'agriculture et l'alimentation dans le cadre de leurs actions sur le changement climatique ? Dans ce projet, la relation entre Plans Climat-Aire-Énergie Territoriaux et projets alimentaires territoriaux est particulièrement observée.



Chantier 3

Économie agricole et gouvernance alimentaire des agglomérations

France PAT monte en puissance

Au revoir RnPAT, bonjour « France PAT » ! Révélé en mars cette année, l'ex réseau national des projets alimentaires territoriaux (RnPAT), désormais baptisé France PAT, ne cesse de monter en puissance en 2024, au travers d'un ambitieux programme 2023-2024, doté de 48% de budget supplémentaire.

Piloté par Terres en villes avec l'appui de Chambres d'agriculture France, France PAT répond à une forte dynamique de terrain : le nombre de PAT labellisés a bondi de 41 à 440 (chiffres Ministère).

France PAT, c'est d'abord une plateforme de service disponible depuis 2024, fruit d'un important travail des équipes. Cartographie des PAT, Observatoire doté de filtres (ex. : un PAT peut se comparer aux PAT de taille comparable ou de la même région), recensement des appels à projets, bourse d'emplois, banque des financements dotée de filtres pour trouver son chemin : le nouveau portail se place résolument au service des porteurs et acteurs des PAT.

Fort de cette première étape, le portail travaille fin 2024 à la montée en puissance des indicateurs. Identifiés comme le chaînon manquant de l'observatoire, tout en étant difficile à imputer aux actions menées dans le cadre des PAT, les indicateurs sont nécessaires dans une période de sobriété budgétaire, tant au niveau de l'État que des collectivités.

Quid des promesses d'animation ?

Faute de Carrefour des PAT (réserve électorale), l'animation a pris le chemin des webinaires, rassemblant en totalité 800 personnes cumulées au fil d'une dizaine d'éditions : santé, précarité alimentaire, développement économique, etc. Public spécifique en forte demande, les départements et régions d'outre-mer ainsi que



les réseaux régionaux, ont également été destinataires d'un webinaire spécifique. Une rencontre avec les réseaux régionaux de PAT est également prévue en novembre.

Financer les projets : l'opportunité Banque des territoires

Il est souvent reproché aux PAT de ne pas passer à l'action et à l'État de ne pas suffisamment financer les PAT. Pragmatique, Terres en villes a conclu avec la Banque des territoires un contrat de détection de projets économiques (SEM, SPL, coopératives, entreprises) qui s'inscrivent dans la transition des systèmes agricoles et alimentaires. Sollicités au troisième trimestre 2024, tous les adhérents du réseau ainsi que leurs partenaires peuvent, s'ils sont éligibles, accéder à un prêt de 200 000 euros minimum. Projet test, le contrat pourrait se poursuivre en 2025.



Chantier 4

Europe et coopération internationale AESOP4Food

Politiques alimentaires : Terres en villes partage en Europe le retour d'expérience des membres du réseau

Terres en villes est impliqué dans le projet AESOP4Food. Qu'est-ce qu'AESOP4FOOD ?

Un projet Erasmus + multi-partenarial rassemblant des universités, des instituts de recherche et des associations de cinq pays européens, permettant ainsi les collaborations entre acteurs académiques et associatifs : Pays-bas, Belgique, France, Espagne, Pologne.

Une ambition : développer un leadership en matière de planification alimentaire durable par une approche transdisciplinaire et participative.

En juin 2024, un programme intensif d'une semaine a rassemblé les partenaires du programmes à Montpellier, resserrant le lien entre l'équipe, la métropole et les chercheurs, notamment Coline Perrin. Le sujet ? Les agriparks urbains : portage foncier, fonctions.

L'intérêt d'AESOP4FOOD pour l'équipe de Terres en villes ?

- S'inspirer d'autres pays européens au sujet des politiques agricoles et alimentaires.
- Pratiquer la multidisciplinarité (géographie, urbanisme, science politique, droit...).
- Trouver des espaces pour échanger.

En juillet 2024, Florent Yann Lardic, directeur, a partagé l'état des lieux des politiques alimentaires en France lors du *Sustainable Food Planning annual conference* à Bruxelles et Gand, en Belgique. Cadre réglementaire, convergence des politiques de développement local, dialogue avec les territoires d'accueil, Liège et Gand en particulier étaient au menu de la rencontre entre 150 participants. Si les politiques de quelques villes phares ressortent comme exemplaires (Gand et sa politique foncière notamment), la dynamique française des PAT détonne en Europe. La question de la précarité est partout ressentie en 2024.

Dans un autre programme, Food Trails, projet Horizon 2020 visant à passer des principes du Pacte de Milan aux actes vers des systèmes alimentaires durables, Grenoble, Nantes et Bordeaux partagent leurs meilleures pratiques avec d'autres villes européennes.



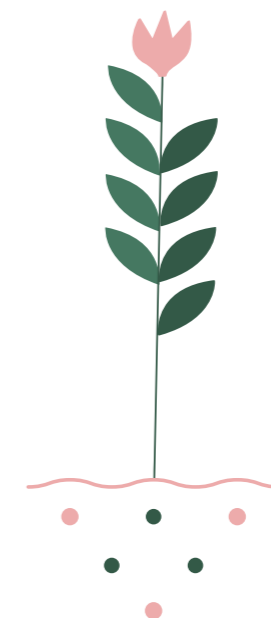
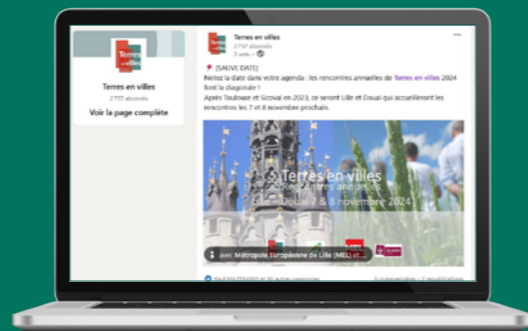


01/01/2024 10:33:24

Notre équipe, à votre disposition

- Contact : paul.mazerand@terresenvilles.org
- Nos actions, vos actus : rendez-vous sur [linkedin](#)

5 fois plus d'abonnés en deux ans, merci de nous suivre !



Toutes les publications de Terres en villes sont disponibles pour ses membres sous format papier et sur simple demande. Écrire à accueil@terresenvilles.org



Terres en villes

Siège social : 22, rue Joubert – 75009 Paris

40, avenue Marcelin Berthelot
CS92608 - 38036 Grenoble Cedex 2

accueil@terresenvilles.org

www.terresenvilles.org